

Ainsi, le fait que nous ayons pu conclure le traité sur le pipeline du Nord démontre pleinement, à mon avis, la coopération étroite qui existe entre nos deux pays. Je suis également heureux d'annoncer à la Chambre que malgré les pronostics initiaux qui les vouaient à l'échec, les négociations concernant la délimitation des frontières maritimes — une des questions les plus complexes sans doute qui se soient posées entre nos deux pays ces 25 ou 30 dernières années — suivent leur cours de manière très satisfaisante. Certains points sont déjà acquis en principe, notamment au regard de l'exploitation conjointe des réserves halieutiques, et les deux négociateurs, s'étant déclarés satisfaits des progrès de leurs travaux, ont demandé à leur gouvernement un sursis d'un mois, soit jusqu'au 31 janvier 1978, pour mener ces négociations à bonne fin.

Bien entendu, les propos que j'ai tenus il y a quelques instants sur les réunions de l'OPEP restent spéculatifs tant que les accords n'auront pas été signés. Néanmoins, nous avons fait énormément de progrès depuis janvier dernier; nous avons alors bien peu de raisons de croire que ce genre d'entente serait possible sans, à tout le moins, l'intervention d'une tierce partie.

L'autre exemple de l'esprit de collaboration qui règne dans nos relations avec les États-Unis a été apporté par l'accord relatif à l'augmentation progressive des droits de passage dans la Voie maritime du Saint-Laurent, qui a été annoncé en fin de semaine par mon collègue le ministre des Transports, Monsieur Lang. Là encore, chacun a obligé l'autre d'une façon qui correspond, je pense, aux objectifs de chaque pays, de sorte qu'il n'a pas été nécessaire, cette fois encore, de recourir aux dispositions et aux mécanismes juridiques prévus par le traité en ce qui concerne la renégociation, par exemple.

Il subsistera toujours des difficultés et des tensions avec les États-Unis, mais il importe de souligner à ce stade que ces derniers demeurent non seulement notre meilleur client et de très loin, mais aussi notre ami le plus proche et, en définitive, le pays avec lequel nous sommes en mesure de nous entendre le plus harmonieusement et au mieux de nos intérêts, pour toutes sortes de raisons des plus logiques. Et ce, non seulement au regard des questions économiques dont je parlais il y a quelques instants, mais aussi dans la recherche d'une paix mondiale à plus long terme. Dans la très grande majorité des cas, il n'y a pas de divergence de vues avec nos voisins quant aux objectifs à atteindre, mais simplement, parfois, une différence dans le choix des moyens.

**Le Canada et la
Communauté
économique
européenne:
perspectives
générales**

Dans ce tour d'horizon de nos relations avec divers États, j'aimerais maintenant me tourner vers la Communauté économique européenne et, ce faisant, toucher quelques mots des négociations nucléaires qui se poursuivent depuis très longtemps mais qui, je suis heureux de pouvoir le dire, semblent sur le point d'aboutir à un accord satisfaisant pour toutes les parties.

Mais, avant d'aborder la question nucléaire, qu'il me soit permis de discuter brièvement de nos relations avec la CEE en général. Il y a tout juste un an aujourd'hui, j'inaugurais avec mon collègue du comité Canada-CEE la première